

LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

## **Département des Deux-Sèvres : un tourisme responsable qui engage 100% du territoire et de ses acteurs**

Le tourisme est sans conteste un secteur qui engage le territoire dans les principaux domaines qui font ce territoire : économie, mobilités, développement durable, emplois, aménagements et infrastructures... Aussi, réuni en séance publique lundi 26 septembre 2022, le Conseil départemental des Deux-Sèvres a présenté une nouvelle stratégie touristique intégrée dans une politique territoriale plus globale.

Activité économique générant 250 millions de chiffre d'affaires par an mobilisant 8 000 emplois, le Département des Deux-Sèvres a déployé ces dernières années une politique ambitieuse principalement basée sur la qualification de l'offre et la communication touristique. Les Deux-Sèvres sont devenues "la Destination" enregistrant une augmentation de la consommation touristique ! Avec ce nouveau Schéma de développement touristique 2022-2028, le Département des Deux-Sèvres initie une nouvelle politique touristique basée sur l'affirmation d'une ruralité dynamique et préservée qui propose une offre à taille humaine. Une ambition mise en musique par le Département des Deux-Sèvres qui engage sur l'ensemble du territoire les professionnels et les collectivités qui investissent, accueillent, animent c'est-à-dire façonnent l'offre touristique.

De ce schéma issu d'une large concertation avec tous les partenaires engagés dans le développement touristique de notre territoire (collectivités, entreprises), 4 axes stratégiques majeurs émergent et répondent à l'intérêt croissant de la population pour un tourisme authentique et plus responsable :

- développer les activités durables autour de l'eau pour un retour aux sources avec le développement des activités fluviales et la poursuite de la modernisation des bases de loisirs de l'ensemble du territoire. Les Sèvres, le Thouet, les plans d'eau, les retenues... seront au cœur de l'offre touristique afin d'allier plaisirs et sensibilisation à la préservation de l'eau ;
- soutenir l'agritourisme, l'oenotourisme et les productions locales avec la valorisation des marchés locaux, des séjours à la ferme, des rencontres de producteurs. Un tourisme en accord avec la physionomie du département qui répond aux attentes d'une clientèle soucieuse de renouer avec la terre, la nature, les hommes et les femmes qui y travaillent ;
- prioriser le développement de l'offre d'hébergements avec une dynamique

environnementale durable. Retenu en 2021 au titre du dispositif “fonds de transition du tourisme durable” administré par l’ADEME, le Département accompagne les projets touristiques prenant en compte les enjeux durables ;

- accompagner les sites culturels et patrimoniaux ainsi que les activités ludiques, sportives et itinérantes. A noter que la destination Deux-Sèvres avec ses nouveaux itinéraires tels que la V93 et V94 et ses 6750 km de chemins de randonnée répond aux attentes de touristes qui sont respectivement 40% et 30% à privilégier ces activités. Une nouvelle offre “Randonnée en Deux-Sèvres” est d’ailleurs en cours d’élaboration dans le cadre du nouveau Schéma départemental des randonnées 2022-2028.